

INVITATION À PARTICIPER À LA JOURNÉE DE L'ARTISAN 2025



CHÈRES ARTISANES,
CHERS ARTISANS,

PARTICIPEZ À LA 19^E JOURNÉE DE L'ARTISAN ET FAITES RAYONNER VOTRE SAVOIR-FAIRE GRÂCE AU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

La 19^e Journée de l'Artisan aura lieu le **dimanche 16 novembre 2025**. Cet événement, organisé par le SPF Economie et la ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, promeut et valorise le savoir-faire artisanal de nos régions. Chaque année, cette journée rencontre un succès croissant auprès du grand public et des artisans participants.

POURQUOI PARTICIPER ?

La Journée de l'Artisan est une occasion unique de :

- **présenter vos talents** : faites découvrir votre métier et vos techniques à travers des démonstrations, des ateliers interactifs, des visites guidées ou toute autre animation attrayante que vous souhaitez proposer.
- **vendre vos créations** : profitez de cet événement pour vendre vos œuvres et créations uniques directement au public.
- **renforcer votre notoriété** : en tant qu'artisan certifié, vous bénéficierez d'une visibilité nationale grâce à une campagne de communication ciblée.

AVANTAGES DU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

En devenant un artisan certifié, vous accédez à :

- ✓ **une reconnaissance officielle** : le label « Artisanat Certifié » est la seule reconnaissance officielle sur le plan fédéral pour les artisanes et artisans en Belgique.
- ✓ **une mise en valeur de votre savoir-faire** : le label vous permet de montrer votre expertise et d'attirer l'attention sur la qualité de votre travail.
- ✓ **des outils promotionnels** : vous recevrez un kit de communication complet pour promouvoir la Journée de l'Artisan dans votre région.

Le label est également accessible aux artisanes et artisans à titre complémentaire, élargissant ainsi les possibilités de reconnaissance et de valorisation.

INFOS & INSCRIPTION

Inscrivez-vous gratuitement dès maintenant sur <https://journeedelartisan.be/>

Date limite pour les inscriptions : 6 octobre 2025

Passé cette date, il vous sera toujours possible de vous inscrire mais nous ne pourrons plus vous faire parvenir de kit de communication imprimé.

COMMENT DEVENIR ARTISAN CERTIFIÉ ?

Pour obtenir le label, visitez lesartisans.be et suivez les instructions pour soumettre votre demande de certification.